



Rapport d'activité 2022

Présentation de l'outil de management « Gestion des prestations collectives » (GPC) introduit en 2022

En entendant parler de la « Gestion des prestations collectives » lors d'une assemblée de l'AFIPA en 2018, nous avons pu faire le lien avec notre pratique au Home de la Jogne. En effet, depuis plusieurs années, nous pratiquons une démarche d'évaluation des prestations au niveau des responsables de services. Cette démarche est la pierre angulaire de notre système d'amélioration continue. Donner la possibilité aux équipes, au travers de la méthode proposées par l'HEIG, de participer à la réflexion de façon systématique, va dans le sens du management participatif que pratique notre institution. Et cerise sur le gâteau, l'auto-évaluation des équipes nous permettait d'imaginer de supplanter les évaluations individuelles, vécues souvent comme alibi et chronophage.

La situation actuelle au niveau du marché du travail nous pousse à une réflexion fondamentale, que ce soit au niveau du manque de diplômés dans les soins ou des attentes des plus jeunes générations de professionnels : comment rendre attractives les conditions travail dans notre institution ? Charmey est d'autant plus impacté qu'il est excentré. C'est dans cette réflexion que s'ancre la démarche que nous avons entamée.

Dans la pratique, le processus s'oriente à la vision, aux valeurs et à la mission de l'institution. Chaque équipe a d'abord défini sa mission spécifique, posés des objectifs et les indicateurs mesurant les résultats. Outre à l'appréciation de ses prestations, elles vont également évaluer le management du personnel d'encadrement. Pour guider le changement dans les équipes et au niveau des cadres, nous avons rédigé une charte de communication ainsi que des principes de management de l'institution.

Voici quelques exemples pour illustrer le travail effectué dans les secteurs:

Mission du foyer de jour:

« Accompagner l'hôte sur son chemin de vie, en fonction de ses besoins, de manière à favoriser les liens sociaux, le maintien à domicile et l'accomplissement de chacun. Nous voulons donner du sens à la vie, en intégrant les notions de plaisir, de partage et de créativité ».

Indicateurs de la cuisine :

- Satisfaction des bénéficiaires (diversité et qualité des menus)
- Equilibre alimentaire (une diététicienne évalue les menus 2x par année)
- Organisation efficace et économique (retour dans les assiettes – reste en cuisine)
- Contrôle qualité (80% de production artisanale)
- Hygiène – propreté (rapport d'inspection – fiches nettoyages)
- Auto-évaluation satisfaction de l'équipe

Objectifs, exemples tirés de différents services:

- colloque équipe régulier. Optimiser les moyens d'infos générales. Feedback individuel



- uniformiser fonctionnement commun aux 3 étages (prise de poids, changement literie, nettoyage du matériel chaise roulante, armoire,..)
- trouver des moyens pour plus de temps auprès du résident (GT)
- Standardisation des processus service

Lors de cette première mouture, pour ne pas complexifier et permettre une certaine spontanéité, nous n'avons pas exigé que les objectifs soient SMART.

Nous prévoyons de donner suite à ce premier cycle par des réunions régulières. Il s'agit maintenant de soutenir la mise-en-place des objectifs posés pour que la confiance dans cette nouvelle organisation s'encre. En outre, nous réfléchissons au moyen d'intégrer une dimension transversale à la procédure.

La mise-en-place de la démarche demande un investissement en temps et en énergie non négligeable. Les responsables hiérarchiques ont dû, dans le cadre de ce processus, entrer dans un rôle plus orienté « accompagnateurs du changement ». Entre attentes pour les uns et lâcher-prise pour les autres, chacun a dû accepter de remettre ses certitudes en question.

Il est évidemment trop tôt pour faire un bilan global du système, cela prendra encore quelques cycles pour qu'il devienne une évidence pour tous. Mais, avancer ensemble vers quelque chose de nouveau, a déjà amené une belle dynamique dans l'institution. Les retours sont unanimes sur le fait que la démarche fédère et motive à tous les niveaux. L'enquête de satisfaction corrobore cette impression puisque la satisfaction 2022 liée à l'autonomie et à la possibilité de s'impliquer arrive en deuxième position, juste derrière la satisfaction liée à l'activité professionnelle.

Voir aussi article Artiste News

https://www.artiset.ch/News/UPGRADE-Les-benefices-de-la-performance-collective-dans-un-EMS/oSkubDZi/PEZNL/?m=0&open_c=

Comptes 2022

La révision des comptes par la Fiduciaire Ruffieux a lieu le 14 avril 2023.

Les comptes 2022 dégagent un excédent de recettes de 137'857CHF après amortissements. Le total des amortissements se monte à 160'239CHF. Nous avons également, en lien avec l'obligation MCH2, libéré des réserves du compte « provisions du croûte » de 80'075CHF ce qui porte le résultat à 217'932CHF (positif).

Le budget de cette même période prévoyait une recette de 13'943CHF. En comparaison, 2021 a généré un bénéfice de 57'565CHF. L'écart entre 2021 et 2022 se justifie par des recettes plus importantes (+86'033CHF) dues principalement à la reprise de la voilure habituelle du Foyer de jour (après-covid). Les salaires ont suivi la tendance inverse (-70'464CHF) la diminution des charges est due au recours à une agence intérim en 2021 (période covid collaborateurs). Sans la dissolution d'une partie du compte « perte sur débiteurs », les charges sont plus importantes de 22'975CHF qu'en 2021, tendance qui va de pair avec l'augmentation des recettes. Le total investissements pour 2022 se monte à 68'763CHF.

Recettes

No cpte	intitulé	2022	2021	motifs
6050-51	Taxes hébergements/repas	1'891'719	1'874'176	Stable avec une diff. minime de 17'543CHF



Home Vallée de la Jogne

6052	Recettes du Foyer de jour	119'894	84'393	Année 2021 année impactée. Reprise après covid +35'501CHF
606	Taxes soins	4'004'946	4'109'195	-104'249CHF dû à une diminution des besoins/pers. en soins
6200	Matériel médical	28'125	41'904	-13'779CHF dû à la diminution du forfait cantonal de 2.20CHF. Facturation Tena aux assureurs
6700	Recettes cafétéria	222'418	166'144	+56'274CHF dû à la reprise des activités régulière après-covid + AES
6801	Repas domicile	118'495	150'175	-31'680CHF effet après-covid (comparaison 2018/19 : 102'000 resp. 101'000CHF bénéfice)
690400	*Prél. Sur réserve de réévaluation	82'330	0	Création réserve amortissement, 10 ans, conforme à MCH2 suite ajustement valeur bâtiment

Salaires

No cpte	intitulé	2022	2021	motifs
31	Salaires soins	3'021'536	3'057'952	-36'416CHF dû à une dotation inférieure à 2021 (diminution de la lourdeur des cas)
320000	Salaire tertiaire animation	0	46'237	Remplacement poste tertiaire par secondaire. Comparatif budget : réserve salaire primaire en 7/6, engagement en 7/20
3300	Salaires administratif	342'722	321'067	+21'656CHF 2% supplément palier 6'400CHF. En 2021-14'500CHF reçu indemnité maladie. En rapport au budgets 2022 : 19'500CHF part financée salaires par le canton pour le Foyer de jour.
34	Salaires hôteliers	961'213	924'298	+36'915CHF salaires remplacements 6 mois. (2 mois lic.cuisine. Intendance 2 mois maladie + 2 mois opération. Chaque cas 60jours délai prise en charge perte gain).
36	Salaires Foyer jour	224'315	202'187	+22'128CHF Augmentation de la dotation avec reprise normale
388000	Primes covid	0	27'051	
397'000	Prestations de tiers	0	72'772	Recourt aux agences placements période Co

Autres charges

No cpte	intitulé	2022	2021	motifs
40	Pharmacie	52'871	84'793	-31'922CHF dû à la diminution du matériel Covid ainsi qu'aux nouvelles normes Lima (inhalation et stomathérapie facture aux bénéficiaires.
41	Charges cuisine & cafét.	323'122	350'075	-26'953CHF politique d'achat du chef de cuisine du moment, restrictive



431000	Entretien et réparation	30'630		Budget : 15'000CHF, sans maintenance obligatoire matériel électrique soins
447000	*Amort. Compte de construction	137'965	60'219	+77'746CHF nouveau amortissements voire cpte 690400
472000	Quotidiens	8'627	3'437	+5'190CHF : dès 2022 plus de transitoires 1'615CHF (MCH2). 3'500CHF feuille officielle annonce votations
474000	Dédommagement kilomètres	16'256	11'591	+4'664CHF augmentation des journées/transports Foyer de jour
492000	Taxes épuration	15'555	8'312	2022 plus de transitoires (MCH2)
499200	Perte sur débiteurs	-80'075	-6'723	Dissolution d'un part des réserves ducroire suite à la nouvelle directive MCH2.

Investissements

Intitulé	Montant en CHF	Justificatif
Matériel audio	7'581	Remplacements casques audio activités résidents défectueux
Auto-laveuse	5'032	Remplacement auto-laveuse défectueuse
Analyse rénovation	56'150	Cpte 110400
Total investissements 2022	68'763	